



Septembre 2004



Sommaire

1- Etat d'avancement du contrat de Rivière	1
1.1- Thème 1 : Qualité des eaux.....	1
1.1.1- Assainissement domestique.....	1
A - Etat des lieux.....	1
B - SPANC	1
C - Assainissement collectif	2
1.1.2- Assainissement industriel	4
1.1.3- Assainissement agricole	5
A - Collecte du lactosérum.....	5
B - Etude des effluents fromagers.....	5
C - Approche de l'impact des activités agricoles	5
1.1.4- Déchets	5
A - Décharges non autorisées.....	5
B - Actions inscrites au contrat	6
C - Journées de l'Environnement.....	6
1.1.5- Ressource en eau potable	6
1.1.7- Suivi de la qualité des eaux	6
1.2- Thème 2 : Dynamique fluviale	8
1.2.1- Commission Dynamique fluviale	8
1.2.2- Stabilisation du profil en long de la Haute Dordogne, atterrissements et inondations ...	8
1.2.3- Gestion des débits des retenues de la Haute Dordogne	8
1.3- Thème 3 : Espèces et milieux	9
1.3.1- Les espèces et milieux naturels	9
1.3.2- L'entretien des cours d'eau.....	9
1.3.3- L'aménagement de seuils	10
1.1.4- Les étangs ou plans d'eau	10
1.4- Thème 4 : Mise en valeur touristique	11
1.4.1- Aménagement des sources de la Dordogne	11
1.4.2- Sentier de randonnées des sources aux sources.....	11
1.4.3- Développement de l'activité pêche.....	11
1.4.4- Autres actions.....	11
1.4.5- Commission Paysage et développement touristique	12
1.5- Thème 5 : Le suivi et animation	12
1.5.1- Outils de communication du contrat de Rivière	12
1.5.2- Site INTERNET	12
1.5.1- Permanence du contrat de rivière en mairie du Mont Dore (63)	13
1.5.2- Animation du contrat de Rivière	13
2 - Bilan financier du Contrat de Rivière Haute Dordogne.....	14
2.1 Prévisions.....	14
2.2 Bilan de juin 2003 à juin 2004	14
Thème 1 : Qualité des eaux	14
Thème 2 : Dynamique fluviale	15
Thème 3 : Espèces et milieux	15
Thème 4 : Mise en valeur touristique	15
Thème 5 : Suivi et animation du Contrat de Rivière.....	15
3- Etat d'avancement des opérations engagées.....	16
COORDONNEES	17



1- Etat d'avancement du contrat de Rivière

Cet état d'avancement est présenté sous la forme du Tableau de bord de suivi du contrat de rivière.

1.1- Thème 1 : Qualité des eaux

1.1.1- Assainissement domestique

A – Etat des lieux

Un questionnaire a été envoyé le 19 mai 2004 à l'ensemble des communes du bassin de la Haute Dordogne pour :

- leur rappeler qu'elles font partie du territoire du contrat de rivière et que pour certaines leurs projets sont inscrits au programme d'actions,
- connaître le nombre de foyer raccordé à l'assainissement collectif et le nombre d'habitation en assainissement individuel afin d'établir un tableau de bord,
- identifier les projets d'assainissement à venir.

Le taux de réponses est de 77 %. Les résultats sont exposés dans la carte ci-après et dans le paragraphe « assainissement collectif ».

Parmi les études de zonage d'assainissement certaines sont inscrites dans la première année du programme d'actions du contrat de rivière :

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Commune Bagnols (63)	SCA Bagnols	Prévu en 2005	Année 1
Commune Champs-sur-Tarentaine (15)	SCA Champs-sur-Tarentaine + plan d'épandage	En cours	Année 1
Commune Egliseneuve d'Entraigues (63)	SCA Egliseneuve d'Entraigues		Année 1
Commune Le Claux (15)	SCA Le Claux	En cours	Année 1
Commune Saint-Amandin (15)	SCA Saint-Amandin	Terminé	Année 1
Commune Saint-Sauves (63)	SCA Saint-Sauves	En cours	Année 2
SIVOM Haute Dordogne (63)	mise à jour des zonages d'assainissement	Prévu fin 2004-début 2005	Année 1
Collandres (15)	SCA	En cours	Non Programmé au Contrat de rivière
Trémouille (15)	SCA	En cours	Non Programmé au Contrat de rivière

B - SPANC

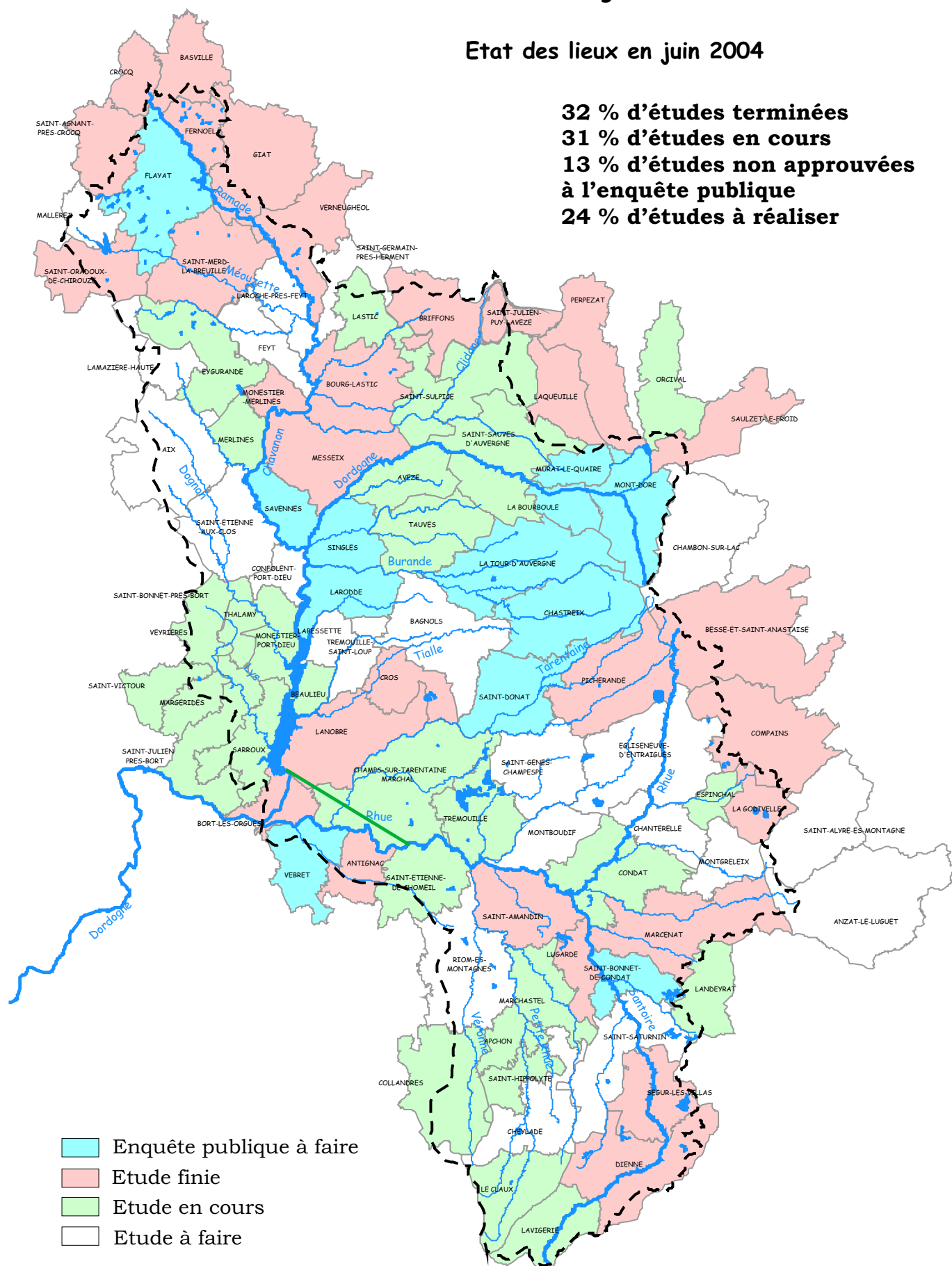
Les services publics d'assainissement non collectif (SPANC) doivent être mis en place avant le 31 déc 2005 (loi sur l'eau du 3 janvier 1992). Aussi, les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne ont demandé à ce qu'une réunion d'information des Collectivités soit prévue à l'automne prochain.

Contrat de rivière Haute Dordogne

Etudes de zonage d'assainissement

Etat des lieux en juin 2004

32 % d'études terminées
31 % d'études en cours
13 % d'études non approuvées
à l'enquête publique
24 % d'études à réaliser



A ce jour aucune Collectivité n'a mis en place son SPANC. Seules quelques Communes sont en cours de transfert de compétence : Communauté de Communes Sumène Artense, SIVOM de la Haute Dordogne, ...

Un questionnaire sur la mise en place des SPANC (Service d'assainissement non collectif) a été envoyé le 22 juin 2004 afin de connaître les attentes et les besoins des élus du bassin pour préparer et organiser au mieux cette réunion.

La réunion d'information sur les SPANC aura lieu fin novembre 2004.

Le taux de réponse de l'enquête est de 41 %. Les Communes demandent des informations réglementaires, techniques, administratives et financières.

Les 4 Départements, les 2 Agences de l'Eau, les 4 MISE et les 2 DIREN se sont réunis le 31 août 2004 en mairie de Riom es Montagne (15) afin de préparer cette réunion d'information en répondant aux demandes des Collectivités.

C - Assainissement collectif

A partir de l'enquête menée le 19 mai 2004 auprès des Communes et des données fournies par les Départements et Agences de l'Eau, il apparaît que sur les 91 Communes du territoire du contrat correspondant à une population totale de 34 678 habitants en 1999 et de 59 901 habitants avec les saisonniers, il existe:

- * **63 unités de traitement,**
- * correspondant à une **capacité nominale globale de 44 031 EH,**
- * **34 852 EH raccordé à une unité de traitement,**
- * **2 973 EH raccordé à un réseau sans unité de traitement,**
- * et donc **29 826 EH en assainissements individuels.**

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Bagnols (63)	Travaux réseaux Bagnols		Selon les résultats du SCA
	Travaux station Bagnols		Selon les résultats du SCA
Champs sur Tarentaine (15)	Travaux réseaux Champs-sur-Tarentaine		Année 1 et 2
	Travaux station Champs-sur-Tarentaine		Année 1 et 2
Commune Condat (15)	Raccordement camping à la station de Condat	Prévu en 2005 La Collectivité souhaite inscrire les dossiers projet à son budget 2005 et programmer les travaux en 2006. Elle attend un devis de la DDAF 15	Année 1
	Création station Condat + réseau		Année 1
Commune de Riom-ès-Montagne (15)	Réhabilitation station Riom-ès-Montagnes		Année 1
Egliseneuve d'Entraigues (63)	Travaux réseaux Egliseneuve d'Entraigues		Selon les résultats du SCA
	Travaux station Egliseneuve d'Entraigues		Selon les résultats du SCA
Commune La Tour d'Auvergne (63)	Création station La Tour d'Auvergne		Année 2
	Réhabilitation station Camping municipal La Tour d'Auvergne		Année 1
Commune Le Claux (15)	Travaux réseaux Le Claux		Année 1

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
	Travaux station Le Claux		Année 1 et 2
Commune Messeix (63)	Travaux réseaux Messeix		
	Travaux station Messeix		Année 1
Commune Picherande (15)	Travaux réseaux Picherande		
	Travaux station Picherande		
Commune de St Amandin (15)	Travaux réseaux Saint-Amandin		Année 1
	Travaux station Saint-Amandin		Année 1 et 2
Commune Saint-Bonnet-de-Condat (15)	Création réseau de collecte à Saint-Bonnet-de-Condat		Année 1
	Création station Saint-Bonnet-de-Condat		Année 1
Commune de St Sauves (63)	Travaux réseaux Saint-Sauves		
	Travaux station Saint-Sauves		
SIVOM de la Haute-Dordogne (63)	Etude points noirs (diagnostic-détaillé-étude avant-projet) sur secteurs prioritaires identifiés en 2001	Terminé	Année 1
	Poursuite étude points noirs sur secteurs repérés en 2001 (le Mont Dore, la Bourboule et Murat le Quaire)	En cours	Année 2
	Travaux suite à étude points noirs : amont Mont Dore		Année 1 et 2
	Travaux suite à étude points noirs : La Bourboule (F. Renest, Fayolle, arrivée Murat)		Année 1 et 2
	Travaux suite à étude points noirs : Mont Dore (eaux parasites)		Selon les résultats de l'étude
	Travaux suite à étude points noirs : Murat le Quaire (eaux parasites, eaux pluviales)		Année 2
	Travaux Bvd Choussy (dessablement) et Clémenceau (eaux parasites) à La Bourboule		Année 1
	Réhabilitation de la station d'épuration SIVOM Haute Dordogne : mise en place du traitement de l'azote et mise aux normes, établissement du dossier loi sur l'eau	En cours Après avoir aidé la Collectivité à consulter un conducteur d'opération, le dossier est en cours : des maîtres d'œuvre ont ensuite été consultés et le bureau d'étude BETURE SEREC a été retenu par le SIVOM Haute Dordogne. La consultation des entreprises est en cours. Comme demandé par l'Agence de l'Eau, le marché travaux sera signé avant le 31 déc 2004.	Année 1 et 2
	Mise en place de l'autosurveillance sur la STEP SIVOM Haute Dordogne	En cours	Année 1
	Travaux suite à étude points noirs : bassin d'orage		Année 1
	Travaux sur la conduite aval Bourboule du collecteur syndical (réhabilitation ou remplacement)		Année 1

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
	Travaux conduite autour de Choussy (bassin d'orage) au Mont Dore		Année 1
	Travaux conduite autour de Choussy (conduite + poste de refoulement)		Année 1
	Etude diagnostique des réseaux communaux : La Bourboule		Année 1
	Etude diagnostique des réseaux communaux : Le Mont Dore		Année 1
	Etude diagnostique des réseaux communaux : Murat le Quaire		Année 1
Hôpital la Célette (19)	Mise en conformité de la filière boue de la station d'épuration de la Célette	Terminé Récupération des boues par convention avec SANICENTRE de Brives pour un traitement en usine d'incinération à Limoges depuis fin 2003	Année 1
Bourg Lastic (63)	travaux d'assainissement	En cours	Non Programmé au Contrat de rivière
Singles (63)	Réhabilitation de la STEP du camping	Prévu en 2005	Non Programmé au Contrat de rivière

1.1.2- Assainissement industriel

Des demandes de renseignements concernant les industriels situés sur le territoire du contrat de rivière ont été faites le 29 janvier 2004 auprès des Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne. A partir de la liste communiquée, des courriers ont été envoyés aux Directions Départementales des Services Vétérinaires (DDSV) et aux Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) du territoire le 26 mai 2004.

Concernant l'amélioration du traitement des trois laiteries inscrite au programme d'actions :

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Société Fromagère de Tauves (63)	Etude et Travaux d'assainissement de la laiterie de Tauves	Traitement existant avec un plan d'épandage et un suivi agronomique : vérification en cours	Année 2
Laiterie Dienne (15)	Etude et travaux d'assainissement de la laiterie de Dienne	Terminé Fermeture le 26 juin 2004 pour cause de départ en retraite du gestionnaire, lait collecté transféré à la laiterie de Celles (15)	Année 1 et 2
Laiterie Walchly (15)	Assainissement de la laiterie de Condat	En cours	Année 1

1.1.3- Assainissement agricole

A - Collecte du lactosérum

122 Producteurs de St Nectaire adhérents au Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et sont équipés de tanks pour la collecte du lactosérum. 95 de ces Producteurs sont situés dans le Puy de Dôme alors que seuls 27 Producteurs sont situés dans le Cantal. Il manque aujourd'hui une caisse de péréquation afin d'équilibrer les dépenses et les recettes selon le cours du lactosérum. Le GIE s'est engagé à constituer cette caisse.

A ce jour, la collecte annuelle, par 5 laiteries dont 2 situées sur le territoire du contrat de rivière (Condat et Tauves), représente 11,7 millions de litres. Cela représente la pollution d'une ville de 16 000 habitants.

B - Etude des effluents fromagers

Un cahier des charges a été établi et validé par le comité de pilotage (dont les syndicats des 5 AOC situées sur le territoire). La maîtrise d'ouvrage EPIDOR a été décidée au Conseil d'Administration du 6 mai 2004. La consultation des bureaux d'études a été lancée le 18 juin 2004. L'appel à candidature a été publié en juin 2004 et 12 candidats ont répondu. 9 offres au final ont été reçues et présentées à la commission d'appel d'offre d'EPIDOR qui s'est réunie le 8 septembre dernier à Martel. Le bureau d'étude retenu est NCA Etudes et Conseil basé à Jaunay Clan dans la Vienne. Ce bureau d'étude spécialisé dans les études diagnostiques auprès du monde agricole a proposé une méthode d'approche qui permettra de tenir compte de l'ensemble des producteurs fromagers (240 producteurs ont été recensés). La mise en œuvre de cette étude associera à travers un comité de suivi et un comité de pilotage l'ensemble des syndicats ou association de professionnels du territoire, les chambres d'agriculture, les services techniques de l'Etat, des Agences de l'Eau, les départements et les régions. Cette étude après l'obtention de l'ensemble des accords financiers devrait démarrer en décembre 2004. Des enquêtes auprès du monde agricole seront menées entre janvier et février 2005. L'étude aboutira à la proposition de techniques adaptées de traitement des effluents fromagers pour les différents territoires du contrat de rivière Haute Dordogne. Des portes ouvertes et des réunions d'animation sur les exploitations seront engagées afin de diffuser une information pragmatique sur ce sujet.

C – Approche de l'impact des activités agricoles

D'après une étude préalable au contrat de rivière, l'eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues est à 70 % due à des pollutions d'origine agricole. Les effluents fromagers ne sont pas les seuls en cause.

La commission qualité des eaux qui s'est réunie le 26 janvier 2004 en mairie de Murat le Quaire (63), souhaite approfondir la problématique agricole. Un diagnostic sur l'activité agricole et ses impacts sur les milieux aquatiques est en cours d'élaboration.

1.1.4- Déchets

A – Décharges non autorisées

La circulaire du 23 février 2004 révèle l'existence de décharges non autorisées qui sont situées sur le territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne. Il s'agit de la décharge communale de Condat (15) et de la décharge de St Genes Champespe près d'Egliseneuve

d'Entraigues (63). Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable demande à ce que ces décharges soient régularisées au plus tôt. Il rappelle aussi que les dépôts sauvages, c'est-à-dire les sites non exploités, doivent être supprimés.

B – Actions inscrites au contrat

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
CC Pays de Gentiane	Résorption de la décharge de Riom-ès-Montagnes - travaux		Année 2
	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - étude		Année1
	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - travaux		Année 2
A définir	Etude du système de collecte des déchets flottants sur les barrages		

C – Journées de l'Environnement

Lors des journées de l'environnement, quelques Collectivités se mobilisent pour le nettoyage des berges des cours d'eau du territoire du contrat comme par exemple : la commune de la Bourboule lors d'un week end « remue ménage sur la Dordogne » le 15 et 16 mai 2004 et la commune du Mont Dore lors de journées de nettoyage sur la Dordogne et le lac du Guéry.

1.1.5- Ressource en eau potable

Les actions prévues au contrat de rivière concernent uniquement le Cantal. Nous sommes en attente des conclusions du schéma directeur d'eau potable du Cantal pour mieux orienter les actions dans ce domaine.

1.1.7- Suivi de la qualité des eaux

Un suivi qualité des eaux a été lancé en mars 2004 sous la maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR. Cinq campagnes de mesures ont déjà eu lieu : le 24 mars, le 16 juin, le 7 juillet, le 3 août et le 9 septembre 2004. La prochaine campagne de mesures est prévue en novembre 2004.

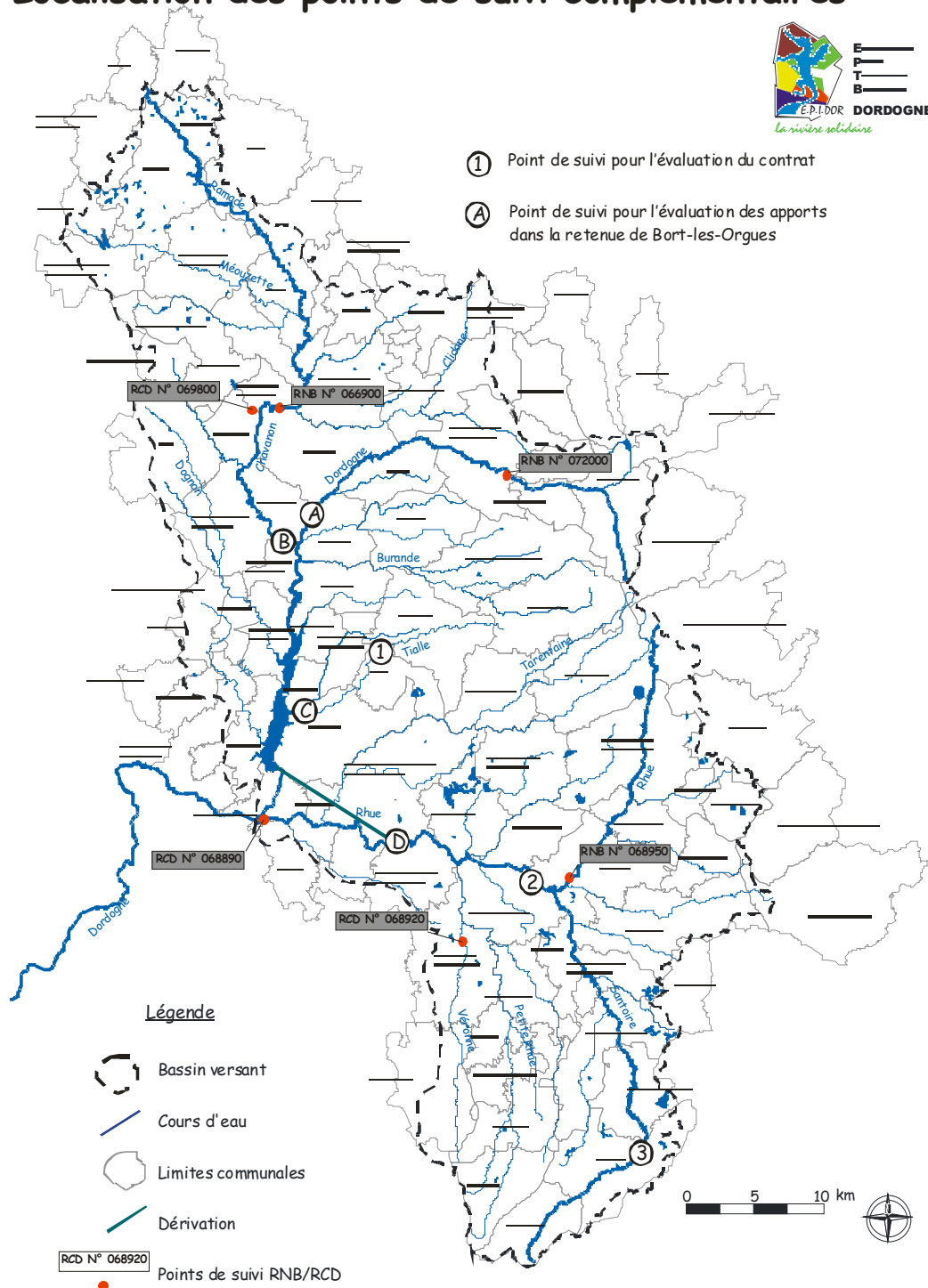
A ce jour, deux analyses bactériologiques, réalisées le 16 juin et le 7 juillet 2004 sur un prélèvement d'eau de la Dordogne au pont de la RD922 en amont du bourg de St Sauves révèlent que la qualité de l'eau de la Dordogne n'est pas conforme pour la baignade (teneurs en coliformes totaux de 21 800 supérieure à la norme qui est de 10 000). Plus à l'aval cette qualité s'améliore, puisqu'au pont de Chalameyroux sur la commune de Singles, la bactériologie est en dessous de la norme.

Par ailleurs, l'étang de la Ramade sur la commune de Flayat en Creuse a fait l'objet d'une interdiction de baignade au mois de juillet 2004 comme le plan d'eau de l'Abeille et la plage de Sarroux (site des Aubazines) en Corrèze au mois d'août 2004 au niveau de la retenue de Bort les Orgues.

Un bilan qualité annuel sera réalisé et fera l'objet d'une présentation lors d'un prochain comité de rivière.

Contrat de rivière Haute Dordogne

Localisation des points de suivi complémentaires



1.2- Thème 2 : Dynamique fluviale

1.2.1- Commission Dynamique fluviale

La commission Dynamique fluviale s'est réunie le 23 janvier 2004 et souhaite approfondir la réflexion sur les débits réservés, sur les petits obstacles, les crues et les étiages liés aux interactions entre l'amont et l'aval de la vallée de la Dordogne. Des actions sont déjà inscrites au programme d'actions du contrat et sont citées ci-après.

1.2.2- Stabilisation du profil en long de la Haute Dordogne, atterrissements et inondations

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
SIVOM Haute Dordogne	Construction de seuils noyés et semi noyés, protections longitudinales, entretien et restauration des berges, élimination de la Renouée du Japon	Un cahier des charges visant l'obtention d'une déclaration d'intérêt général (DIG) a été élaboré en octobre 2003. La Collectivité a lancé la consultation des bureaux d'étude le 8 juillet 2004 et a retenu le bureau d'étude BIOTEC en août 2004. Les travaux devraient démarrer en 2005.	Année 1 et 2

1.2.3- Gestion des débits des retenues de la Haute Dordogne

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
EDF	Lac de la Crégut	Une Association de sauvegarde du lac de la Crégut s'est constituée pour obtenir une meilleure gestion autour du complexe hydroélectrique d'EDF. Un groupe de travail a été mis en place depuis octobre 2003 concernant la problématique d'envasement du Lac de la Crégut. Un groupe de travail technique s'est réuni le 16 janvier et le 30 juin 2004. Une proposition de cahier des charges de l'étude de la problématique a été présentée et modifiée en fonction des différentes remarques. Une dernière validation est prévue pour le 30 septembre 2004.	Non précisé
EDF	Etude d'impact pour l'augmentation du débit réservé de l'Eau Verte	Des rencontres avec EDF ont eu lieu afin de discuter de l'aménagement du barrage de Brumessange et de l'augmentation des débits réservés sur le barrage de l'eau verte. Un cahier des charges a été élaboré et remis à EDF pour avis.	

1.3- Thème 3 : Espèces et milieux

1.3.1- Les espèces et milieux naturels

Le territoire du Contrat de Rivière compte des milieux et des espèces naturels d'intérêt national voir européen. Afin de garantir le maintien de ce potentiel, des actions s'engagent pour lutter contre la banalisation des milieux (espèces invasives) et pour veiller à la préservation des espèces et espaces remarquables (connaissance précise par la cartographie et la mise en place d'outils de gestion).

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
SIVOM Haute Dordogne	Entretien et restauration des berges, Elimination de la Renouée du Japon	- Un cahier des charges visant l'obtention une déclaration d'intérêt général (DIG) a été élaboré en octobre 2003. La Collectivité a lancé la consultation des bureaux d'étude le 8 juillet 2004 et a retenu le bureau d'étude BIOTEC en août 2004. Les travaux devraient démarrer en 2005.	Année 1 et 2
A définir	Préservation des milieux remarquables	Des premiers contacts ont été pris afin d'établir une stratégie d'actions avec les différents partenaires (Parcs Naturels Régionaux, CEPA, CREN, ...)	
Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne	Cartographie des zones humides de la Grande Rhue	Terminé	Année 1
CG19	Etude pour la définition d'outils de gestion pour la préservation et la valorisation des espaces	En cours	Année 1
A préciser	Préservation de la loutre	Sensibilisation et information par diffusion de la plaquette loutre auprès de toutes les Collectivités et mise en place de réunion d'information pour 2005	

1.3.2- L'entretien des cours d'eau

A ce jour seules trois Collectivités ont la compétence « entretien et restauration de berges » avec des techniciens rivière : Communautés de Communes Sancy Artense, Communautés de Communes Sumène Artense, Communautés de Communes Pays de Gentiane. Le SIVOM Haute Dordogne vient de prendre la compétence rivière depuis le début d'année 2004.

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Communauté de Communes Sancy Artense	Entretien ou restauration de cours d'eau	En cours	Année 1, 2, 3, 4 et 5
Communauté de Communes Pays de Gentiane	Entretien ou restauration de cours d'eau	En cours Les travaux de restauration sont finis, l'entretien des berges est à prévoir	Année 1, 2, 3, 4 et 5
Communauté de Communes Sumène Artense	Entretien ou restauration de cours d'eau	En cours	Année 1, 2, 3, 4 et 5
SIAEP Bort les Orgues	Restauration des berges du Lys	Arrêté	Année 1, 2, 3, 4 et 5
SIAEP Bort les Orgues	Pose d'abreuvoir le long du Lys		Année 1, 2, 3, 4 et 5

1.3.3- L'aménagement de seuils

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
CG63	Aménagement du seuil du pont de la D987 (Clidane)		Année 2
EDF	Aménagement du barrage de Brumessange (Tarentaine)	En cours (action associée à l'étude du débit réservé de l'Eau Verte : élaboration d'un cahier des charges pour une étude piscicoles de la Tarentaine et de l'Eau Verte. Proposition d'étude remise à EDF en avril 2004 pour avis)	
Privé ou AAPPMA	Aménagement du seuil des marais (Rau de l'Enfer)		Année 2
Privé ou fédé pêche 15	Aménagement de la microcentrale de Champs-sur-Tarentaine (Tarentaine)		Année 2
Privé ou fédé pêche 19	Aménagement de la digue du moulin des plaines (Lys)		Année 2
Privé ou fédé pêche 63	Aménagement du seuil du moulin de Sainte-Elisabeth (Burande)		Année 2

1.1.4- Les étangs ou plans d'eau

L'impact des étangs est en cours d'étude par la commission Espèces et milieux. Une réunion de présentation de l'état des lieux s'est tenue le 24 juin 2004 à Messeix (63). Les membres de la Commission proposent au comité de Rivière d'approfondir cette connaissance:

- En réalisant un inventaire cohérent par photo-interprétation ainsi qu'un inventaire des équipements de ces étangs et de leur statut, par homogénéisation des démarches en cours entre les DDAF (Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt), MISE (Mission Interservices de l'Eau), DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et les Parcs Naturels régionaux du territoire du contrat.
- Par une meilleure concertation entre les 4 DDAF, MISE, etc...afin d'homogénéiser leurs propositions et leurs priorités sur la problématique des étangs. Pour cela, la décision dépend de l'Etat.
- Par une meilleure **évaluation** des attentes et des besoins des usagers vis-à-vis des étangs et de la société environnante afin de mieux appréhender les enjeux sociaux et aboutir à des améliorations techniques de gestion et d'équipement des étangs du territoire. Pour cela la commission propose de mener une enquête sociologique.

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Commune de Giat	Installation d'un moine sur l'étang de la Ramade	En cours Mise en place d'une vanne de fond	Année 1
Communauté de Communes du Sancy	Création d'un plan d'eau d'alimentation de canons à neige à la station de ski du Mont-Dore	En cours Nous sommes en attente des conclusions du dossier loi sur l'eau. Il s'agit de veiller à l'intégration paysagère du plan d'eau en aval du parking de la station de ski du Mont Dore et éviter tout impact des rejets de l'étang sur la qualité des eaux de la Dordogne amont.	Non Programmé au Contrat de rivière

1.4- Thème 4 : Mise en valeur touristique

1.4.1- Aménagement des sources de la Dordogne

La mairie du Mont Dore assure la maîtrise d'ouvrage de cette action. Un dossier est en cours de demande de financement depuis novembre 2003. A ce jour, la Région qui instruit les fonds européens, n'a pas encore donné son accord de financement. La Mairie est en attente des accords de financement de l'Europe.

1.4.2- Sentier de randonnées des sources aux sources

Un projet d'aménagement d'un sentier de randonnée des sources de la Dordogne aux sources est en cours sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Sancy. Cette scénobalade relie les Communes du Mont Dore et de La Bourboule.

1.4.3- Développement de l'activité pêche

Un développement de l'activité pêche dans le Puy de Dôme est prévu : des premiers contacts ont été pris.

Des réunions étaient prévues au printemps avec les AAPPMA et les 4 Fédérations de Pêche (63, 23, 19, 15). A ce jour elles n'ont pas encore eu lieu.

1.4.4- Autres actions

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	2003-2004	Prévues en
Commune Saint-Sauves	Aménagement d'un point de mise à l'eau à Saint-Sauves pour le canoë		Année 2
Commune Avèze	Dégagement d'un point de vue sur les gorges d'Avèze		Année 2
	Signalétique pour le canoë à Avèze		Année 2
Association des gorges de la Dordogne	Sentier de rive le long de la retenue de Bort-les-Orgues		Année 2
Association des cantons d'Ussel	Sentier de randonnée le long du Chavanon		Année 2
Com Com Pays de Gentiane	Parcours de pêche à la mouche à Riom-ès-Montagnes (parcours pour handicapés)		Année 2
	Parcours de randonnées thématiques Pays de Gentiane		Année 2
Com Com Sancy-Artense	Réhabilitation d'un sentier le long de la Mortagne		Année 2
Commune de Riom-ès-Montagne	Valorisation paysagère de la Véronne à Riom-ès-Montagnes	En cours	Année 1
Commune Dienne	Restauration du moulin de Drills	En cours	Année 2
Commune Le Claux	Valorisation des étangs du Claux: parcours touristique		Année 2
Communes de Bort-les-Orgues et Vebret	Restauration du pont "tremblant" sur la Rhue		Année 2

1.4.5- Commission Paysage et développement touristique

En complément des actions inscrites dans le Contrat de Rivière, la **commission Paysage et développement touristique** s'est réunie le 15 janvier 2004. La commission souhaite approfondir l'analyse sur le territoire du contrat:

- de la mise en réseau des acteurs du tourisme
- de la mise en place d'une communication plus efficace
- de la mise en place d'animation autour des différents aménagements
- de la formation adaptée des acteurs du tourisme

1.5- Thème 5 : Le suivi et animation

1.5.1- Outils de communication du contrat de Rivière

*** Lettre du Comité de Rivière :**

La lettre n°1 a été diffusée en 4 000 exemplaires à tous les partenaires, toutes les communes, Communautés de Communes, ..., et les écoles du territoire.

La lettre n°2 est présentée pour validation et modification éventuelle par le Comité de Rivière. Cette lettre sera envoyée en 4000 exemplaires à toutes les communes et à tous les partenaires du Contrat de Rivière Haute-Dordogne.

Cette lettre est téléchargeable sur le site INTERNET d'EPIDOR.

*** Dossier du Contrat de Rivière :**

Un dossier complet du Contrat de Rivière Haute-Dordogne a été distribué aux 26 signataires du contrat (dossiers reliés et CD ROM).

Une demande de financement de duplication et de diffusion du dossier définitif du contrat de rivière et de l'atlas à tous les partenaires (Collectivités et écoles du territoire du contrat) a été réalisée dans le cadre de la rubrique communication année 2 du contrat en mars 2004 auprès des Agences de l'Eau (30%), la Région (10%) le Conseil Général de la Creuse (1,5%) et l'Etat (15%). A ce jour, nous avons reçu l'accord de la Région Auvergne et nous attendons les autres accords pour réaliser cette large diffusion.

1.5.2- Site INTERNET

Une page sur le contrat de rivière Haute Dordogne est en ligne sur le site INTERNET d'EPIDOR depuis juin 2004 : www.eptb-dordogne.fr dans la rubrique « ACTIONS ». Le dossier définitif, l'atlas, la liste des communes, etc... sont téléchargeables à partir de ce site. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin de faire évoluer le site.

1.5.1- Permanence du contrat de rivière en mairie du Mont Dore (63)

La permanence en mairie du Mont-Dore est effective depuis février 2004.

Les horaires d'ouverture sont : 10h-12h et 14h-16h
sur RDV le matin et libre l'après-midi

Le bilan est :

2004	févr	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Nombre de permanence	1	1	1	1	1	1	1	1
Nombre de rencontre lors des permanences	4	3	5	2	2	2	4	5

1.5.2- Animation du contrat de Rivière

La répartition des tenues de réunions sur l'année 1 du contrat de rivière (juin 2003 à juin 2004) est la suivante :

Thème	Qualité des eaux	Quantité d'eau	Espèces et Milieux	Mise en valeur Touristique	Animation	Total
Nombre de réunion	22	4	13	9	32	80

La répartition de ces tenues de réunions varie selon les thèmes abordés du contrat de rivière. Les deux volets les plus concernés sont l'animation et l'amélioration de la qualité de l'eau.

2 - Bilan financier du Contrat de Rivière Haute Dordogne

2.1 Prévisions

Sur les **130 actions** du programme d'actions du contrat de rivière signé en juin 2003 :

- 62 actions étaient prévues pour l'année 1,
- représentant 73 % du budget global du programme.

2.2 Bilan de juin 2003 à juin 2004

Globalement sur les **62 actions prévues pour l'année 1**:

- 40 actions sont en cours,
- 8 actions sont terminées car elles étaient déjà engagées avant la mise en œuvre du programme d'actions

Le **bilan financier** est:

Thème	total prévisionnel pour les 5 années du contrat (K€HT)	total réalisé fin juin 2004 (K€HT)	Taux d'engagement (%)	Total restant (K€HT)
Amélioration de la qualité des eaux	11 624	7 830	67	3 794
Dynamique fluviale	734	41	6	693
Espèces et milieux	1805	92	5	1713
Mise en valeur touristique	980	111	11	869
Suivi et animation	206	41	20	165
TOTAL	15 349	8 115	53	7 234

Thème 1 : Qualité des eaux

Sur un programme initial de 15 349 K€, 7 830 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation pour ce thème de 67 % pour la première année.

Thème 2 : Dynamique fluviale

Sur un programme initial de 734 K€, 41 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation de 6 % pour la première année.

Thème 3 : Espèces et milieux

Sur un programme initial de 1 805 K€, 92 K€ ont été réellement engagés soit un taux de réalisation de 5 % pour la première année.

Thème 4 : Mise en valeur touristique

Sur un programme initial de 980 K€, 111 K€ ont été engagés soit un taux de réalisation de 11 % pour la première année.

Thème 5 : Suivi et animation du Contrat de Rivière

Sur un programme initialement prévu de 206 K€, 41 K€ ont été engagés soit un taux de réalisation de 20% pour la première année.

Le taux global d'engagement financier des actions est de 53 % à la fin juin 2004. 8 115 000 € sont engagés par rapport aux 15 349 000 € programmés en juin 2003. Il reste donc 7 234 000 € à investir pour reconquérir la qualité de l'eau sur le territoire, améliorer la gestion des cours d'eau, préserver le patrimoine exceptionnel des espèces et des milieux et développer la mise en valeur touristique du territoire.

Compte tenu des prévisions de 73 % d'engagement financier pour l'année 1, ce taux de 53 % traduit un bon taux d'engagement des actions par les maîtres d'ouvrage.

3- Etat d'avancement des opérations engagées

	INDICATEURS ANNEE 1 « état des lieux »	
1	E.H raccordé	37 825
2	E.H traités	34 852
3	Nombre de SCA	69
4	Nombre de plan d'épandage	1 (laiterie de Tauves)
5	Nombre de bâtiments mise aux normes	31 PMPOA soldés
6	E.H traités (industrie)	19 industriels correspondant à au moins 17 100 EH de pollution nette
7	Nombre de périmètres de protection AEP engagés	5 réalisés 13 en cours 28 PPI (pour un total d'au moins 134 points d'eau dont 3 forages et 2 prises d'eau)
8	Km de berges restaurées	82 (CC Sancy Artense)
9	Km de berges entretenues	635 à entretenir
10	Nombre de passes poissons réalisées	2 existants (St Sauves et Champs sur Tarentaine)
11	Nombre de bulletin conçus	1
12	Nombre d'élèves concernés	67 établissements dont - 52 écoles - 11 collèges - 1 lycée

COORDONNEES

L'ANIMATRICE DU CONTRAT DE RIVIERE HAUTE DORDOGNE

Viviane BATTU

Adresse :

EPIDOR - Antenne de Mauriac
BP22
Place Gambetta
15 200 MAURIAC

Tél : 04.71.68.01.94

Fax : 04.71.68.01.96

Mél : v.battu@eptb-dordogne.fr

Site INTERNET

www.eptb-dordogne.fr

Page contrat de rivière dans la rubrique « ACTIONS »